

Retour sur la 16^{ème} Convention du 5 février 2026, organisée à l'Université Paris Dauphine – PSL



La 16^{ème} Convention des Professions Financières, organisée par le Centre des Professions Financières à l'Université Paris Dauphine-PSL, avait pour thème : « **Souveraineté & Dépendances : quel rôle pour la finance européenne ?** ». Cet événement a réuni experts institutionnels, universitaires et dirigeants du secteur financier autour d'un thème devenu central dans le contexte géopolitique contemporain : la souveraineté européenne et le rôle stratégique de la finance dans la réduction des dépendances économiques, technologiques et industrielles.

Parmi les intervenants figuraient notamment Gérard Araud (Ambassadeur de France, Essayiste et écrivain, ancien Ambassadeur de France aux États-Unis et aux Nations Unies), Marie Lambert (HEC Liège, École de Gestion de l'Université de Liège), Maya Atig (Fédération Bancaire Française), Christophe Bories (Direction Générale du Trésor), Nicolas Grangier (Direction de l'industrie de défense – DID) et Nathalie Tubiana (Caisse des Dépôts).



Éric Pinon, Président du Comité d'Organisation de la 16^{ème} Convention, a ouvert les échanges en soulignant que la finance ne peut plus être pensée comme un simple outil de circulation du capital. Dans un environnement marqué par les tensions géopolitiques, les dépendances technologiques et la fragmentation des échanges internationaux, elle devient un instrument stratégique de souveraineté. L'introduction a posé le fil conducteur de la 16^{ème} Convention : la capacité de l'Europe à préserver son autonomie dépend désormais de sa faculté à orienter efficacement son épargne vers ses propres priorités industrielles, énergétiques, technologiques et sécuritaires.



Nous avons eu le plaisir d'être accueilli par **Elyes Jouini**, Professeur et Directeur de la House of Finance de l'Université Paris Dauphine-PSL, qui a souligné l'importance de cet événement comme espace de dialogue entre chercheurs, institutions et professionnels autour des grandes transformations économiques et financières. Il a insisté sur la pertinence du thème consacré à la souveraineté et à la dépendance de la finance européenne dans un contexte de profondes mutations géopolitiques, technologiques et réglementaires, et a rappelé le rôle de l'Université Paris Dauphine-PSL et de la House of Finance dans la promotion d'une finance à la fois plus robuste, responsable et souveraine grâce à des liens étroits entre recherche académique, formation et acteurs du secteur financier.

Gérard Araud – Le retour de la puissance dans l'économie mondiale

En sa qualité d'invité d'honneur, l'Ambassadeur Gérard Araud a ouvert la Convention par une lecture géopolitique particulièrement marquante. Selon lui, l'Europe est confrontée à une double rupture historique : le désengagement progressif des États-Unis d'une part, et la contestation croissante de l'ordre occidental par les puissances émergentes d'autre part.

Dans ce nouveau contexte, la logique politique redevient dominante sur la logique purement économique. Les flux commerciaux, technologiques et financiers sont désormais directement liés aux enjeux de sécurité nationale et aux rapports de puissance. Son intervention a insisté sur une idée forte : la finance est devenue un levier de souveraineté. Les dépendances subies — qu'elles soient énergétiques, industrielles, numériques ou financières — doivent être transformées en autonomie stratégique réelle. Gérard Araud a également alerté sur la dépendance européenne en matière de standards d'évaluation, notamment ESG. Les méthodologies de notation, largement dominées par des acteurs américains, influencent profondément l'allocation de l'épargne européenne et risquent de détourner les investissements des intérêts stratégiques du continent.

Marie Lambert – Les paradoxes de la finance durable européenne

La professeure Marie Lambert (HEC Liège, École de Gestion de l'Université de Liège) a apporté une dimension académique et technique particulièrement structurante aux débats. Ses travaux montrent que l'ambition réglementaire européenne en matière de finance durable produit des effets paradoxaux : au lieu de renforcer l'économie européenne, certains dispositifs réglementaires contribuent indirectement à favoriser les marchés nord-américains. Elle a démontré l'existence d'une fuite systémique de l'épargne européenne vers les États-Unis. Ce phénomène est notamment alimenté par les mécanismes actuels de notation ESG. Deux facteurs principaux expliquent cette dynamique :

1. La domination méthodologique des agences anglo-saxonnes : depuis le rachat de plusieurs agences européennes par de grands groupes américains, la logique ESG s'est progressivement recentrée sur une approche purement financière du risque environnemental. Cette vision privilégie les grandes capitalisations américaines, mieux structurées pour répondre aux standards de reporting, au détriment des PME et ETI européennes davantage ancrées dans les territoires et dans des logiques industrielles de long terme.
2. Les effets du règlement SFDR : les exigences de transparence imposées aux gestionnaires d'actifs conduisent ces derniers à privilégier les entreprises disposant de données standardisées facilement accessibles. Les groupes américains bénéficient ici d'un avantage majeur en matière de couverture informationnelle. À l'inverse, de nombreuses entreprises européennes souffrent d'un déficit de données exploitables, ce qui pénalise leur accès aux financements.

Marie Lambert a ainsi défendu une idée centrale : il ne pourra y avoir de souveraineté financière européenne sans souveraineté des données, des standards de notation et des infrastructures informationnelles.



Table ronde – Finance, industrie et autonomie stratégique



Serges Darolles – Finance européenne : entre souveraineté, intégration des marchés et retour à l'économie réelle

Serge Darolles, enseignant à l'Université Paris Dauphine-PSL, a souligné surtout la nécessité de mieux reconnecter la finance à l'économie réelle et d'en rendre l'impact plus lisible pour le grand public. Il a insisté aussi sur les limites du marché européen, encore fragmenté par la concurrence réglementaire et de supervision, et plaide pour une supervision plus centralisée de certaines infrastructures financières afin de renforcer le marché unique. Enfin, il a mis en avant l'enjeu d'orienter davantage l'épargne européenne vers l'économie du continent, notamment via des labels ou des outils incitatifs, et a proposé d'évaluer chaque nouvelle norme à travers un test d'impact sur la souveraineté économique européenne.



Maya Atig – Le rôle des banques dans la souveraineté européenne

Maya Atig, Directrice Générale de la Fédération bancaire française, a rappelé que les banques européennes jouent un rôle déterminant dans le financement de l'économie réelle et des transitions stratégiques. Elle a souligné plusieurs dépendances critiques :

- La domination américaine dans les infrastructures cloud et l'intelligence artificielle ;
- La dépendance aux réseaux de paiement Visa et Mastercard ;
- Les difficultés de financement des entreprises européennes lors des phases de « scale-up ».

Elle a ensuite mis en avant plusieurs réussites européennes, notamment le système Cartes Bancaires en France ou encore Wero pour les paiements instantanés.

Son intervention a enfin insisté sur la nécessité d'un cadre réglementaire stable, concurrentiel et proportionné afin de préserver la capacité des banques européennes à financer les besoins croissants de nos économies, notamment les investissements de long terme, assurant ainsi une réelle autonomie stratégique.



Christophe Bories – Financer la croissance stratégique européenne

Christophe Bories, chef du service du financement de l'économie de la Direction Générale du Trésor, a prolongé cette réflexion sous l'angle des politiques publiques et du financement de l'économie. Il a rappelé que l'Europe ne souffre pas d'un manque d'innovation, mais d'une difficulté à accompagner la croissance industrielle de ses entreprises. Trop souvent, les sociétés européennes prometteuses passent sous contrôle étranger lors des phases d'expansion faute de capitaux européens suffisants. Il a également souligné les effets potentiellement restrictifs de l'accumulation réglementaire sur la capacité des banques à financer durablement l'économie. L'enjeu est donc double :

- Maintenir un haut niveau de stabilité financière ;
- Préserver la capacité d'investissement stratégique de l'Europe.



Nicolas Grangier – Défense et finance durable : un changement de paradigme

L'intervention de Nicolas Grangier, Ingénieur Général de l'Armement (IGA), Chef du service de la sécurité économique au sein de la direction de l'industrie de défense (DID) a montré comment le conflit en Ukraine a profondément transformé la perception de l'industrie de défense au sein de la finance durable.

Longtemps marginalisée par certains critères ESG, la défense est désormais réintégrée comme composante essentielle de la durabilité, la sécurité étant considérée comme le socle préalable à toute stabilité économique, sociale ou environnementale. Le défi majeur réside désormais dans le financement de la chaîne industrielle de défense, notamment les PME et ETI stratégiques qui doivent accélérer leurs capacités de production et participer à la relocalisation de certaines activités critiques. Cette transformation marque une évolution profonde de la notion même de responsabilité financière.



Nathalie Tubiana – L'investisseur souverain de long terme

Nathalie Tubiana, Directrice des finances et de la politique durable du groupe Caisse des Dépôts, a présenté la vision du groupe comme investisseur stratégique de long terme. Leur démarche repose sur une logique d'accompagnement des transitions plutôt que d'exclusion sectorielle. Leur objectif est de soutenir la transformation durable de l'industrie existante tout en préservant les intérêts stratégiques nationaux. Elle a détaillé une méthode d'investissement articulée autour de trois dimensions :

- L'intérêt stratégique national
- L'intérêt patrimonial
- L'intérêt général

Cette approche vise à concilier rentabilité, souveraineté et impact durable sans rigidifier excessivement le système financier.

Conclusion – Robert Ophèle



En conclusion de cette 16^{ème} Convention des Professions Financières, Robert Ophèle, Président du Centre des Professions Financières, a rappelé que la souveraineté européenne repose désormais sur sa capacité à financer ses propres priorités stratégiques. Dans un contexte de tensions géopolitiques et de dépendances croissantes, la finance ne peut plus être neutre : elle devient un levier essentiel de résilience, d'autonomie et de puissance économique.

Il a souligné la nécessité de mobiliser l'épargne européenne, de renforcer la coopération entre acteurs publics et privés, et de préserver un équilibre entre ouverture économique, compétitivité et autonomie stratégique.

Conclusion générale – Une finance européenne au service de la souveraineté

Cette 16^{ème} Convention des Professions Financières a mis en lumière une évolution majeure de la pensée économique européenne : la fin d'une vision strictement mondialisée et neutre de la finance au profit d'une approche plus stratégique, plus politique et plus souveraine.

L'ensemble des interventions converge vers un même constat : l'Europe doit désormais reprendre le contrôle de ses capacités de financement, de ses standards d'évaluation et de ses infrastructures critiques si elle souhaite préserver son autonomie dans un monde marqué par la rivalité des puissances.

La Convention a également montré que la souveraineté ne s'oppose pas à la durabilité ; elle en devient au contraire une condition essentielle. Comme l'illustre la réintégration de la défense dans les logiques de finance durable, la sécurité économique et stratégique apparaît désormais comme le fondement de toute ambition écologique, industrielle et sociale. Au-delà du diagnostic, l'événement a porté une vision ambitieuse : celle d'une finance européenne capable d'orienter l'épargne vers les priorités stratégiques du continent, de soutenir l'innovation industrielle et technologique, et de renforcer la résilience territoriale de l'Europe.

Par la qualité des analyses, la diversité des intervenants et la profondeur des débats, cette 16^{ème} édition s'est imposée comme un moment de réflexion majeur sur l'avenir économique et financier européen, confirmant le rôle central de la finance dans la construction d'une souveraineté européenne durable, responsable et pleinement assumée.

Le Centre des Professions Financières remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants, partenaires, organisateurs et participants ayant contribué au succès de cette 16^{ème} Convention des Professions Financières, qui a réuni plus de 350 participants dans un auditorium comble à l'Université Paris Dauphine - PSL. Les partenaires de la 16^{ème} Convention : **Axiom AI, Carmignac, Groupama AM, Natixis IM, Richelieu Invest et Sienna IM.**

Cet événement illustre pleinement la mission du Centre des Professions Financières, association d'intérêt général : « comprendre et faire comprendre les professions financières ». Organiser cette Convention au sein d'une grande université permet également de promouvoir l'éducation financière et de porter ces réflexions essentielles auprès du plus grand nombre et notamment des jeunes générations.

Face aux transformations économiques, technologiques et géopolitiques actuelles, le Centre des Professions Financières poursuivra plus que jamais son engagement pour nourrir le débat, rapprocher les acteurs du monde financier et contribuer à une meilleure compréhension des grands enjeux de demain.

Cliquez sur ce bouton pour consulter le replay et pour retrouver l'intégralité des interventions de cette 16^{ème} Convention des Professions Financières.

Pour nous contacter : contact@professionsfinancieres.com

